

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2006

26 octobre 2006

SOMMAIRE

239 Finance, S.à r.l., Luxembourg	96287	bourg	96279
Accord Investment Holding S.A., Luxembourg ...	96283	Grand Bazar Schirtz, S.à r.l., Diekirch	96286
Alrosa Finance S.A., Luxembourg	96281	Green Park Luxembourg Holding 1, S.à r.l., Lu-	
Anglo Platinum International, S.à r.l., Luxem-		xembourg	96281
bourg	96269	Happy Greens Bourglinster S.A., Bourglinster ...	96274
Assets & Equities S.A., Luxembourg	96281	HBI Holding, S.à r.l., Luxembourg	96264
AstraZeneca Luxembourg S.A., Ehlange	96285	HBI LuxFinCo, S.à r.l., Luxembourg	96269
Aztec (Luxembourg) Scs, Luxembourg	96248	HBI, S.à r.l., Luxembourg	96270
BMG Medical S.A., Wiltz	96282	Hellaby S.A., Luxembourg	96287
Bon Ami, S.à r.l., Oberkorn	96267	Helveticus, S.à r.l., Luxembourg	96284
Bregal Co-Invest, S.à r.l., Luxembourg	96248	IFIEB S.A., Luxembourg	96252
British Vita (Lux V), S.à r.l., Luxembourg	96261	Immo-World, S.à r.l., Clervaux	96284
Burton Fininvest Holding S.A., Luxembourg	96273	Interinfo Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	96271
Cashtech S.A., Wiltz	96284	Interinfo Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	96271
Casino de Jeux du Luxembourg - Mondorf-les-		Interinfo Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	96271
Bains, Luxemburger Spielbank - Bad Mondorf		J.P. Garitte Consulting and Management Assu-	
S.A., Mondorf-les-Bains	96282	rance S.A., Niederwampach	96285
Cassel, S.à r.l., Wiltz	96284	Just Holding S.A., Luxembourg	96243
CB Luxembourg III, S.à r.l., Luxembourg	96288	Just Holding S.A., Luxembourg	96243
Cefima S.A., Luxembourg	96278	Just Holding S.A., Luxembourg	96243
Chefs-Equipements, S.à r.l., Luxembourg	96265	Just Holding S.A., Luxembourg	96243
Clorox (Europe) Financing, S.à r.l., Luxembourg ..	96287	Just Holding S.A., Luxembourg	96243
Coliseo Investissement S.A.	96253	Just Holding S.A., Luxembourg	96243
Compagnie Financière Smyrna S.A., Luxembourg	96288	K.T.H. Holding S.A., Luxembourg	96280
DD Publishing S.A., Luxembourg	96271	Kaerzefabrik Peters, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	96285
Dedale Project S.A., Wilwerdange	96283	Kerbiz S.A., Luxembourg	96268
Dumong, S.à r.l., Ettelbruck	96285	LCE Lux Holdco, S.à r.l., Luxembourg	96275
Eastern Garden, S.à r.l., Senningen	96267	Locassur S.A., Wiltz	96284
Etamine, S.à r.l., Luxembourg	96249	Lure, S.à r.l., Luxembourg	96265
European Business Park Company S.A., Diekirch .	96269	Maxima Exell Luxembourg S.A., Bertrange	96281
Euroviande S.A., Luxembourg	96274	Mediview Real Estate Luxembourg S.A., Luxem-	
FI Capital Luxembourg S.A., Luxembourg	96268	bourg	96244
Fidei Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg	96276	Mirambeau S.A., Luxembourg	96249
Fiduciaire Générale Group, S.à r.l., Luxembourg ..	96277	Mirambeau S.A., Luxembourg	96249
Florea Invest S.A., Luxembourg	96278	Mirambeau S.A., Luxembourg	96249
Flux S.A., Luxembourg	96242	New Skies Satellites Holdings (Luxembourg), S.à r.l.,	
G.O. II - Luxembourg Walt, S.à r.l., Luxembourg .	96282	Luxembourg	96276
Goodrich TMM Luxembourg B.V., S.à r.l., Luxem-		NGI S.A., Luxembourg	96280
bourg	96278	Norrhors, S.à r.l., Luxembourg	96280
Goodrich XCH Luxembourg B.V., S.à r.l., Luxem-		Nova Holdings S.A., Luxembourg	96242

Optique Hoss, S.à r.l., Ettelbruck	96286	SMIP, S.à r.l., Luxembourg	96277
Pan European Ventures S.A., Luxembourg	96251	Sonesta S.A., Luxembourg	96253
Pan European Ventures S.A., Luxembourg	96252	Tercas Sicav Lux, Luxembourg	96279
Pink, S.à r.l., Luxembourg	96275	Tervita S.A., Luxembourg	96286
Protos S.A., Luxembourg	96273	Tescara S.A., Luxembourg	96287
Quadriconseil S.A., Wiltz	96283	Vador Investments S.A., Luxembourg	96257
(La) Ramure S.A., Wiltz	96282	Victorex S.A., Wiltz	96283
Real Estate Investment, S.à r.l., Luxembourg	96250	Vitral S.A., Luxembourg	96274
Rodabelvue S.A., Luxembourg	96272	Water Cutting Luxembourg S.A., Ehlerange	96283
Romford Investment Holding, S.à r.l., Luxembourg	96242	Watford S.A., Luxembourg	96275
Rovan, S.à r.l., Luxembourg	96258	Whitefriars International S.A., Kockelscheuer	96262
Rovan, S.à r.l., Luxembourg	96261	Whitefriars International S.A., Kockelscheuer	96264
Secartis S.A., Luxembourg	96270	Xstrata Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	96288
SGC, S.à r.l., Société Générale de Construction, Luxembourg	96286	Zhung Hua, S.à r.l., Remich	96264
Sirej A.G., Luxembourg	96276	Zyro S.A., Luxembourg	96250

FLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.975.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Signature.

(092354.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

NOVA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.123.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE

Signatures

(092616.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

ROMFORD INVESTMENT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 117.263.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales datée du 26 juillet 2006 que les associés de ROMFORD INVESTMENT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, sont dorénavant:

- Peter Cosgrave, directeur, né à Dublin, le 30 mai 1960, résidant à Saint Kilda, Sandycove Avenue East, Sandycove, Co Dublin, Irlande, détenant 167 parts sociales;
- Joseph Cosgrave, directeur, né à Dublin, le 31 mars 1959, résidant à Ardilea House, Mount Anville Road, Dublin 14, Irlande, détenant 167 parts sociales;
- Michael Cosgrave, directeur, né à Dublin, le 7 décembre 1962, résidant au 7, Hillside Drive, Rathfarnham, Dublin 14, Irlande, détenant 166 parts sociales.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092958.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

JUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 92, rue de Grunewald.
R. C. Luxembourg B 79.167.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095475.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

JUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 92, rue de Grunewald.
R. C. Luxembourg B 79.167.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095474.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

JUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 92, rue de Grunewald.
R. C. Luxembourg B 79.167.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095473.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

JUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 92, rue de Grunewald.
R. C. Luxembourg B 79.167.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095472.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

JUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.167.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095470.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

JUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.167.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095469.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

MEDIVIEW REAL ESTATE LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 118.836.

 —
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of July.

 Before M^e Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

1.- Mr Gernot Kos, chartered accountant, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

2.- Mr Thierry Hellers, chartered accountant, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Both are here represented by Mr Christian Dostert, private employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of two proxies given under private seal.

 The said proxies signed *ne varietur* by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as said before, have requested the officiating notary to enact the articles of association of a public limited company to establish as follows:

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a public limited company («société anonyme») is hereby formed under the name of MEDIVIEW REAL ESTATE LUXEMBURG S.A.

Art. 2. The duration of the company is unlimited.

Art. 3. The registered office is established in Luxembourg.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as abroad by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

Art. 4. The company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

It may use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

Within the limits of its activity, the company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR), represented by one hundred (100) shares of a par value of three hundred and ten Euro (310.- EUR) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may, to the extent and under the restrictions foreseen by law, redeem its own shares.

Art. 6. The company is administered by a board comprising at least three members, who elect a president among themselves.

The mandates of the members of the board of directors cannot exceed six years.

Art. 7. The board of directors possesses the widest powers to manage the business of the company and to take all action of disposal and administration which are in line with the purpose of the company, and anything which is not a matter for the general meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence.

 In particular, it may arbitrate compromise, grant waivers and grant *replevins* with or without payment.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the company.

The company is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board of directors.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by one member of the board of directors, or by the person delegated at that purpose by the board of directors.

Art. 9. The company's operations are supervised by one or more Auditors.
Their mandate may not exceed six years.

Art. 10. The company's business year begins on January 1st and closes on December 31st of the same year.

Art. 11. The annual general meeting is held on the 3rd Monday of May at 10.00 a.m. at the company's head office, or at any other place to be specified in the convening notices.

If such day is a legal holiday the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 12. To be admitted to the general meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting; any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who does not need to be a shareholder by himself.

Art. 13. The general meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the company.
It decides how the net profit is allocated and distributed.

The general meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

Art. 14. For any points not covered by the present Articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10th, 1915 and of the modifying Acts.

Special dispositions

- 1.- The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2006.
- 2.- The first General Meeting will be held in the year 2007.

Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

1.- Mr Gernot Kos, chartered accountant, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, fifty shares	50
2.- Mr Thierry Hellers, chartered accountant, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, fifty shares	50
Total: one hundred shares.	100

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

Statement - Valuation - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand five hundred and fifty Euro.

Extraordinary general meeting

The abovenamed parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded with an extraordinary general meeting and after having stated that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and that of the Auditors at one.
- 2.- The following have been appointed as directors:
 - a) Mr Gernot Kos, chartered accountant, born in Eisentadt (Austria), on the 23rd of January 1970, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers;
 - b) Mr Thierry Hellers, chartered accountant, born in Luxembourg, on the 13th of September 1968, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers;
 - c) Mr Robert Becker, tax advisor, born in Luxembourg, on the 6th of October 1936, professionally residing in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor:
The limited liability company BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., with registered office in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers (R.C.S. Luxembourg section B number 63.836).
- 4.- The company's registered office shall be in L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
- 5.- The mandates of the directors and the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2012.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

2.- Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Les deux sont ici représentés par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de MEDIVIEW REAL ESTATE LUXEMBURG S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée des actionnaires.

Art. 4. La société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières susceptibles de favoriser l'accomplissement des activités décrites ci-dessus.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions, chacune d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil d'administration.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^e lundi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, cinquante actions	50
2.- Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille cinq cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire, et après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, né à Eisenstadt (Autriche), le 23 janvier 1970, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers;

b) Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, né à Luxembourg, le 13 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers;

c) Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, né à Luxembourg, le 6 octobre 1936, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

3.- A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.836).

4.- Le siège de la société est établi à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 août 2006, vol. 537, fol. 55, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} septembre 2006.

J. Seckler.

(093954.3/231/246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

AZTEC (LUXEMBOURG) SCS, Société en commandite simple.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 96.847.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société AZTEC (LUXEMBOURG) SCS qui s'est tenue en date du 28 juillet 2006 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2006, les gérants sont:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à London W2 2DY, 1 Connaught Place, Grande-Bretagne.
- Gert Jan Pieters, administrateur de société, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

A été réélu comme Réviseur, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2006:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091683.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

BREGAL CO-INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 10.183.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique, BREGAL FUND OF FUNDS L.P., de la société BREGAL CO-INVEST, S.à r.l. en date du 30 juin 2006 que:

Suite à réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2006, le Conseil de Gérance se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à London W2 2DY, 1 Connaught Place, Grande-Bretagne.
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
- Gert Jan Pieters, administrateur de société, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- Louis Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à London, W1S 4PD, 2-5 Old Bond Street, Standbrook House, Fourth Floor, Grand-Bretagne.
- Christian Marie Yves de Balman, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à NY 10017 New York, USA, 360 Madison Avenue, 20th floor.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2006:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091686.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

96249

ETAMINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 24.000,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 98.426.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la société ETAMINE, S.à r.l. en date du 22 juin 2006 au siège social que:

Suite à réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2006, le Conseil de Gérance se compose de:

- Michel de Grootte, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Markus Neuenschwander, avocat, avec adresse professionnelle à CH-6301 Zug, 1 Neugasse.

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.

- Raf Bogaerts, conseil fiscal, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

A été élu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2006:

- DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091694.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

MIRAMBEAU S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 325.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.020.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091706.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

MIRAMBEAU S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 325.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.020.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091707.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

MIRAMBEAU S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 325.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.020.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091709.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.797.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 26 juin 2006

1. L'assemblée générale décide d'accepter la démission du liquidateur Mme Livia Massimo Lancellotti demeurant à I-00186 Rome, Via del Corso n.262, avec effet immédiat.

2. L'assemblée générale décide de nommer comme nouveau liquidateur, Mme Maria Vittoria Massimo Lancellotti, né le 14 octobre 1948 à Rome et demeurant à I-00186 Rome Via del Corso n.267.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour REAL ESTATE INVESTMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091700.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

ZYRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.091.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le trois août.

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société JANEL LIMITED, avec siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola, ici représentée par Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Tortola, le 28 juillet 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme ZYRO S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Reginald Neumann, de résidence à Luxembourg en date du 28 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 385 du 11 août 1995, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 10 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1459 du 9 octobre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 51.091.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

Que la société JANEL LIMITED, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette Société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au dernier siège social de la Société où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 4 août 2006, vol. 470, fol. 77, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 août 2006.

M. Schaeffer.

(094177.3/5770/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

PAN EUROPEAN VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 38.052.

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société PAN EUROPEAN VENTURES S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg en date du 6 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 95 du 19 mars 1992, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte tenu sous seing privé suite à la conversion en euro en date du 7 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 532 du 5 avril 2002.

L'assemblée est présidée par Madame Lauryane Decuber, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Orban, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué a priori.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de trois administrateurs;
2. Nomination de cinq nouveaux administrateurs;
3. Création de deux catégories d'administrateurs;
4. Changement subséquent de l'article 6, alinéa 1^{er} et de l'article 10 des statuts.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Première résolution

L'Assemblée générale décide d'accepter la démission de trois administrateurs actuellement en fonction, savoir Monsieur Johan Dejans, Monsieur Roberto De Luca et la société anonyme ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. et leur accordent pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de nommer cinq nouveaux administrateurs, savoir:

- Monsieur Pierre Voos, ci-après dénommé;
- Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, ci-après dénommée;
- Madame Carol Deltenre, ci-après dénommée;
- Monsieur Denis Brettnacher, ci-après dénommé;
- Monsieur Pieter Van Nugteren, ci-après dénommé.

Leur mandats prendront fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Troisième résolution

L'Assemblée générale décide d'instaurer deux catégories d'administrateurs, A et B. Le conseil d'administration est désormais constitué comme suit:

Sont nommés administrateurs de catégorie A:

1. Monsieur Pierre Voos, employé privé, né à B-Limerlé, le 16 septembre 1960, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
2. Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, né à B-Saint-Mard, le 7 février 1964, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
3. Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, née à CH-Rougemont, le 19 mai 1962, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
4. Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, né à L-Dudelange, le 19 mai 1959, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Sont nommés gérants de catégorie B:

1. Madame Anja Paulissen, employée privée, née à NL-Asten, le 30 juin 1966, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
2. Madame Carol Deltenre, employée privée, née à B-Vivegnis, le 5 mai 1968, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

3. Monsieur Steve Van Den Broek, employé privé, né à B-Anvers, le 26 juillet 1970, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

4. Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, né à F-Thionville, le 8 janvier 1967, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

5. Monsieur Pieter Van Nugteren, employé privé, né à NL-Meppel, le 19 avril 1966, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale décide, suite aux résolutions précédemment prises, d'ajouter une deuxième phrase à l'article 6, alinéa 1^{er} et de modifier l'article 10 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}, deuxième phrase.** Les administrateurs seront de catégorie «A» et/ou de catégorie «B».»

«**Art. 10.** Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie «A» ou par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie «A» et d'un administrateur de catégorie «B».»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la partie comparante connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Decuber, C. Orban, S. Schaack, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 30 juin 2006, vol. 470, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 17 août 2006.

M. Schaeffer.

(094016.4/5770/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

PAN EUROPEAN VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 38.052.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(094018.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

IFIEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.866.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 juin 2006

- Les mandats d'Administrateur de M. Olivier Motte, Administrateur de sociétés, demeurant au 46, Vieux Chemin de Willems, B-7500 Tournai, de M. Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de M. Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de M. Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

IFIEB S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091703.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

COLISEO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 72.199.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juillet 2006

1. les démissions des sociétés DMC, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, EFFIGI, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur, avec effet à la présente Assemblée, sont acceptées;

2. la démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes, avec effet à la présente Assemblée, est acceptée.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour COLISEO INVESTISSEMENT S.A.

SGG S.A.

Actionnaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091708.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

SONESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 49.222.

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SONESTA S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 49.222, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1994, publié au Mémorial C numéro 60 du 7 février 1995,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Jean-Paul Hencks en date du 19 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 93 du 27 janvier 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Adèle Divilio, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Adèle Divilio, préqualifiée.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions.
 - 2.- Conversion de la monnaie d'expression du capital social de LUF en EUR.
 - 3.- Augmentation du capital social à concurrence de 13,31 EUR (treize virgule trente et un euros) pour le porter de son montant, après conversion, 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros) à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) par versement en espèces.
 - 4.- Fixation de la valeur nominale à 10,- EUR par action.
 - 5.- Fixation d'un capital autorisé de 500.000,- EUR.
 - 6.- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.
 - 7.- Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède.
 - 8.- Autorisation d'affecter tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer à l'amortissement du capital.
 - 9.- Modification du régime actuel de signature.
 - 10.- Refonte complète des statuts en langue française pour les mettre en concordance avec ce qui précède.
 - 11.- Réorganisation des pouvoirs de signature.
 - 12.- Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF = 1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'instaurer, pour une période de cinq ans prenant fin le cinquième anniversaire de la publication du présent acte, un capital autorisé de cinq cent mille euros (500.000,- EUR) avec émission d'actions nouvelles, sous les conditions fixées ci-après.

Septième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.

Huitième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à cinq cent mille euros (500.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer en numéraire de ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves disponibles;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 27 juillet 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles.

Cette autorisation peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici-là, n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Lors de toute augmentation de capital, qu'elle soit réalisée dans le cadre du capital autorisé ou autrement, les actionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent. Ce droit doit être exercé dans le délai d'un mois à partir de la notification ou de l'annonce faite à cet effet par le conseil d'administration de l'intention de procéder à une telle augmentation de capital. Les droits y afférents non exercés dans le délai ci-avant accroissent le droit de souscription préférentiel des actionnaires restants proportionnellement à leur participation dans le capital.

Cependant, ce droit doit également être exercé dans le mois d'une notification ou publication afférente par le conseil d'administration. La souscription des actions pour lesquelles aucun droit préférentiel n'a été exercé devient libre.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires ou convertibles ou obligations avec bons de souscription, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ou obligations avec bons de souscription ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.»

Neuvième résolution

L'assemblée autorise l'organe compétent d'affecter tout ou partie des bénéfices et réserves, autres que ceux pour lesquels la loi ou les statuts l'interdisent de distribuer, à l'amortissement du capital.

Dixième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société comme suit:

«L'assemblée peut fixer plusieurs catégories d'administrateurs.

Au cas où il y a deux ou plusieurs catégories d'administrateurs, la société se trouve engagée pour les opérations extraordinaires par la signature conjointe d'un administrateur de chaque catégorie.

Pour les opérations courantes ou financières jusqu'à un montant de 10.000,- EUR, la société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou par la signature conjointe de 2 administrateurs indépendamment de la catégorie.»

Onzième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de SONESTA S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à cinq cent mille euros (500.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer en numéraire de ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves disponibles;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 27 juillet 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles.

Cette autorisation peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Lors de toute augmentation de capital, qu'elle soit réalisée dans le cadre du capital autorisé ou autrement, les actionnaires existants disposent d'un droit de souscription préférentiel proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent. Ce droit doit être exercé dans le délai d'un mois à partir de la notification ou de l'annonce faite à cet effet par le conseil d'administration de l'intention de procéder à une telle augmentation de capital. Les droits y afférents non exercés dans le délai ci-avant accroissent le droit de souscription préférentiel des actionnaires restants proportionnellement à leur participation dans le capital. Cependant, ce droit doit également être exercé dans le mois d'une notification ou publication afférente par le conseil d'administration. La souscription des actions pour lesquelles aucun droit préférentiel n'a été exercé devient libre.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires ou convertibles ou obligations avec bons de souscription, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ou obligations avec bons de souscription ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. L'assemblée peut fixer plusieurs catégories d'administrateurs.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Au cas où il y a deux ou plusieurs catégories d'administrateurs, la société se trouve engagée pour les opérations extraordinaires par la signature conjointe d'un administrateur de chaque catégorie.

Pour les opérations courantes ou financières jusqu'à un montant de 10.000,- EUR, la société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou par la signature conjointe de 2 administrateurs indépendamment de la catégorie.»

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} jeudi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 12. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Douzième résolution

L'assemblée décide de réorganiser les pouvoirs de signature comme suit:

Administrateurs de catégorie A:

- Madame Sylvie Theisen, consultant, née à Luxembourg, le 22 juin 1958, demeurant professionnellement L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri;

- Madame Eliane Irthum, employée privée, née à Pétange, le 16 juin 1961, demeurant professionnellement L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri;

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Daniel Luigi Severoni, administrateur de sociétés, né à Lugano-Viganello (Suisse), le 8 octobre 1963, demeurant à CH-6901 Lugano, via Balestra 7 (Suisse).

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, A. Divilio, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 août 2006, vol. 537, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(094081.3/231/265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

VADOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.798.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2006

- Les démissions de Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- La société DMC, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société MADAS, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à l'échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2006.

Certifié sincère et conforme

VADOR INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091723.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

**ROVAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ROVAN S.A.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 48.685.

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROVAN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 48.685, constituée suivant acte reçu le 24 août 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 521 du 13 décembre 1994.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eddy Dome, demeurant à Bastogne (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 3.500 (trois mille cinq cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Constatation de la composition actuelle de l'actionariat de la Société.

2.- Transfert du siège social de L-2220 Luxembourg 560, rue de Neudorf à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

3.- Changement de la forme juridique de la société, pour la transformer de société anonyme (S.A.) en société à responsabilité limitée (S.à r.l.).

4.- Modification de la dénomination sociale de la société en ROVAN, S.à r.l.

5.- Révocation des membres du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la société anonyme au gérant de la société à responsabilité limitée.

6.- Nomination de la gérance de la S.à r.l.

7.- Refonte complète des statuts de manière à les adapter à la nouvelle forme juridique de la société sans en modifier les caractéristiques essentielles et pour refléter les décisions à prendre au sujet d'éventuelles clauses particulières.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée constate que le capital social est actuellement détenu à 100% par Monsieur Eddy Dome demeurant à Bastogne.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de changer la forme juridique de la société, pour la transformer de société anonyme (S.A.) en société à responsabilité limitée (S.à r.l.) et de procéder à une refonte complète des statuts, de sorte à les adapter à la nouvelle forme de la société, sans en modifier les éléments essentiels.

Par conséquent les 3.500 actions actuelles sont remplacées par 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros).

Chaque associé recevra une «part sociale, S.à r.l.» en échange d'une «action S.A.».

Valeur actuelle des actifs nets

Il résulte des comptes annuels de la société et d'une attestation de valeur réelle des avoirs de la Société émises par le Conseil d'Administration, qui resteront ici annexés, que sa valeur nette actuelle est au moins équivalente à la valeur nominale actuelle du capital social souscrit.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en ROVAN, S.à r.l.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer de leur fonctions d'administrateurs Messieurs Alain Lam, David De Marco, et Bruno Beernaerts.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de révoquer le commissaire aux comptes Monsieur Rodolphe Gerbes à Luxembourg.

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de fixer le nombre des gérants de la société à responsabilité limitée à un.

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
Madame Marie Nicolaï, administratrice de société, née à Paris, le 23 février 1959 demeurant c/Algas Marina 1, 03540 Playa san Juan, Alicante, Espagne

Septième résolution

L'assemblée a décidé de procéder à une refonte totale des statuts pour refléter les résolutions prises ci-avant et pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la société, leur donnant la teneur suivante:

STATUTS

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, la Société peut adopter une autre forme et le fait qu'elle ne comporte le cas échéant qu'un seul associé n'occasionnera en aucun cas sa dissolution.

Art. 2. La dénomination de la société sera ROVAN, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société a également pour objet l'achat, la vente, la mise en location, l'administration et la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Pendant un délai de trois mois, les parts sociales du défunt peuvent être acquises, soit par les associés, soit par un tiers agréé par eux (dont l'héritier), soit par la société elle-même.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule par les soins de la gérance sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

S'il n'a pas été distribué de bénéfice, ou s'il n'intervient pas d'accord sur l'application des bases de rachat indiquées par l'alinéa précédent, le prix sera fixé, en cas de désaccord, par les tribunaux.

L'exercice des droits afférents aux parts sociales du défunt est suspendu jusqu'à ce que le transfert de ces droits soit opposable à la société.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 87.500,- (quatre-vingt-sept mille cinq cents euros), représenté par 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou par la loi.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 12. Un gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. En cas de gérance unique, les décisions du gérant seront consignées par écrit, déposées et publiées s'il échet, et conservées au siège.

S'ils sont plusieurs, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou courrier électronique un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Les associés se réuniront en assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, sur convocation de la gérance, aux fins notamment de délibérer et statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice.

Art. 15. Pour toutes assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaire, les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises comme suit:

- quorum de présence: devront être présents ou représentés les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées (pour se tenir endéans le mois).

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées quelle que soit la portion du capital représenté.

- quorum de vote: les décisions seront prises à la majorité des trois quarts des voix admises au vote.

Toutefois, les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la société.

En outre, dans aucun cas la majorité ne peut obliger un des associés à augmenter sa part sociale.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata de leur participation dans le capital de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Gibert, E. Dome, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, vol. 154S, fol. 95, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

J. Elvinger.

(094125.3/211/205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ROVAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. ROVAN S.A.)

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 48.685.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43765 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

J. Elvinger.

(094131.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

BRITISH VITA (LUX V), S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. TPG SPRING (LUX V), S.à r.l.)

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 108.614.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la Société du 4 août 2006 que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit avec effet au 4 août 2006:

Gérants de classe A:

M. Stephen Mark Peel;
M. Howard Elliot Harris;
M. Todd Howard Morgan;
M. Ramzi Gedeon;
M. David Spuria;
M. William Price.

Gérants de classe B:

Mme Noëlla Antoine;
Mme Bénédicte Herlinvaux;
Mme Ingrid Moinet.

L'adresse de M. William Price est modifiée comme suit: 345 California Street, Suite 3300, CA 94104 San Francisco, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094763.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

WHITEFRIARS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 73.912.

L'an deux mille six, le vingt et un août.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée WHITEFRIARS INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman, au capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent actions (3.100) de dix euros (10,- EUR) de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées;

inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 73.912;

constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, n° 287 en date du 17 avril 2000;

modifiée (transfert du siège social) suivant acte reçu par le prédit notaire Paul Bettingen, en date du 16 juin 2004, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, n° 948, en date du 23 septembre 2004;

modifiée (transfert du siège social) suivant acte reçu par le notaire Marc Lecuit, de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 8 mars 2006, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, n° 1203, en date du 21 juin 2006.

La séance est ouverte à 10h30 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Crauwels, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier Leg, administrateur de société, demeurant à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Renonciation au droit préférentiel de souscription.

2.- Augmentation du capital social de la société à concurrence de la somme de quinze mille cinq cents euros (15.500,- EUR) par l'émission de mille cinq cent cinquante 1.550 actions nouvelles, dont la souscription est réservée à la société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée WELLS LIMITED à charge de les libérer à la valeur nominale de dix euros (10,- EUR) par action avec en sus une prime d'émission globale de cent trente-quatre mille cinq cents euros (134.500,- EUR), soit un prix global de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) par un versement en espèces de même montant.

3.- Souscription et libération par la société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée WELLS LIMITED des mille cinq cent cinquante (1.550) actions nouvelles.

4.- Modification de l'article cinq des statuts avec suppression des alinéas 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.

5.- Démission de deux administrateurs.

6.- Nomination de deux nouveaux administrateurs.

7.- Autorisation de nommer à un poste d'administrateur, un représentant de la société WELLS LIMITED, ci-après nommée.

8.- Et engagement de la société vis-à-vis des tiers.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Préalablement à l'augmentation du capital qui suit, l'assemblée décide que les actionnaires actuels renoncent au droit préférentiel de souscription.

Deuxième résolution

L'assemblée d'augmenter le capital social de la société à concurrence de la somme de quinze mille cinq cents euros (15.500,- EUR) par l'émission de mille cinq cent cinquante actions nouvelles (1.550) avec une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) par action avec en sus une prime d'émission globale de cent trente-quatre mille cinq cents euros (134.500,- EUR), soit un prix global de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) par un versement en espèces de même montant, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée décide de réserver la souscription et la libération des mille cinq cent cinquante actions nouvelles (1.550) à la société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée WELLS LIMITED avec siège social au 3rd Floor, Gebeva Place, Waterfront Drive, P.O. Box 3175, Road Town/Tortola/Bruish Virgin Islands à charge de les libérer à la valeur nominale de dix euros (10 EUR) par action avec en sus une prime d'émission globale de cent trente-quatre mille cinq cents euros (134.500 EUR), soit un prix global de cent cinquante mille euros (150.000 EUR).

Et à l'instant est intervenue aux présentes:

La société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée WELLS LIMITED avec siège social au 3rd Floor, Gebeva Place, Waterfront Drive, P.O. Box 3175, Road Town/Tortola/Bruish Virgin Islands, représentée par Monsieur Jean-Pierre Higuët, avocat à la Cour, demeurant à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse,

agissant comme Sole Director de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par décision des actionnaires en date du 10 mai 2006 et déclarant sous son unique responsabilité avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes, non présent, ici représenté par Monsieur Stéphane Biver, employé privé, demeurant à Bettembourg, 3, rue Charles Jacquionot,

en vertu d'une procuration sous signature privée en date à Luxembourg du 17 août 2006, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée,

laquelle a déclaré souscrire les mille cinq cent cinquante actions nouvelles (1.550) et les libérer à la valeur nominale de dix euros (10,- EUR) par action avec en sus une prime d'émission globale de cent trente-quatre mille cinq cents euros (134.500,- EUR), soit un prix global de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR).

L'assemblée constate cette souscription et libération par la prédite société de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée WELLS LIMITED et lui en donne quittance, titre et décharge pour solde.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts, avec suppression des alinéas 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé quarante-six mille cinq cents euros (46.500,- EUR) représenté par quatre mille six cent cinquante actions (4.650) d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

alinéa 4 supprimé

alinéa 5 supprimé

alinéa 6 supprimé

alinéa 7 supprimé

alinéa 8 supprimé

alinéa 9 supprimé

alinéa 10 supprimé

alinéa 11 supprimé

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet racheter ses propres actions.

Cinquième résolution

L'assemblée révoque de leurs fonctions d'administrateurs à compter de ce jour:

- la société anonyme HUISLUX INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 64.937;
 - et Monsieur Jean-Robert Guillaume, demeurant à F-57100 Thionville, 6, route de Volkrange-Beuvange;
- et leur donne quitus de leur gestion jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société pour une durée de six années à compter de ce jour:

- la société anonyme PALONNE S.A., avec siège à L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1^{er}, numéro R.C.S. 75.480;
- et Monsieur Olivier Leg, prèdit.

De ce qui précède, il résulte que le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

Conseil D'administration:

- la prédite société anonyme PALONNE S.A., représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction;
- Monsieur Olivier Leg, prénommé;
- Monsieur Jean Naveaux, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Septième résolution

L'assemblée autorise la prédite société de droit des Iles Vierges Britanniques WELLS LIMITED représentée comme indiquée ci-dessus, de nommer à un poste d'administrateur l'un de ses représentants.

Cette nomination devra se faire en respectant les règles de publicité légale en matière de sociétés.

Huitième résolution

L'assemblée rappelle que conformément à l'article 10 des statuts que «la société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil».

96264

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à (2.500,- EUR).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signés avec Nous, notaire, le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. Crauwels, A. Muhovic, O. Leg, J.-P. Higuët, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 août 2006, vol. 920, fol. 44, case 12. – Reçu 1.500 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 août 2006.

A. Biel.

(094151.3/203/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

WHITEFRIARS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 73.912.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(094154.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ZHUNG HUA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5530 Remich, 15, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 21.546.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(091711.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

HBI HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 98.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 108.365.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société HBI, S.à r.l. en date du 27 juillet 2005 que ladite société, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B109.134 et étant l'associé unique de la Société, a changé sa dénomination sociale HALVERTON BABCOCK INDUSTRIAL, S.à r.l. en HBI, S.à r.l.

En date du 13 septembre 2005, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société HBI, S.à r.l. a décidé de transférer son siège social de Z.I. Bombicht, L-6947 Niederanven au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091747.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

LURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 96.553.*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 19 juin 2006*

En remplacement des gérants démissionnaires, Messieurs Angelo De Bernardi et Federico Innocenti, sont nommés nouveaux gérants:

- M. De Bernardi Alexis, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

- M. Robert Reggiori, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Pour extrait sincère et conforme

LURE, S.à r.l.

A. de Bernardi / R. Reggiori

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091733.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

CHEFS-EQUIPEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 47, rue de Gasperich.

R. C. Luxembourg B 118.922.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Madame Caroline Schwartz, commerçante, née à Luxembourg, le 29 juin 1966, demeurant à L-1471 Luxembourg, 229, route d'Esch.

2.- Monsieur Eric Wernette, délégué commercial, né à Amnéville (France), le 11 février 1966, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 7, rue Edgar Degas (France).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée**Art. 1^{er}.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société prend la dénomination de CHEFS-EQUIPEMENTS, S.à r.l.**Art. 3.** La société a pour objet l'achat et la vente, en gros et en détail, aux particuliers et aux professionnels, de fournitures et de tous articles et accessoires, d'articles ménagers et cadeaux, destinés à l'exploitation de boulangeries-pâtisseries, hôtels, restaurants et cantines.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.**Titre II.- Capital social - Parts sociales****Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, souscrites comme suit:

1.- Madame Caroline Schwartz, commerçante, demeurant à L-1471 Luxembourg, 229, route d'Esch, quatre-vingt-dix parts sociales	90
2.- Monsieur Eric Wernette, délégué commercial, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 7, rue Edgar Degas, (France), dix parts sociales	10
Total: cent parts sociales	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de

rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-1617 Luxembourg, 47, rue de Gasperich.
- 2.- L'assemblée désigne Madame Caroline Schwartz, commerçante, née à Luxembourg, le 29 juin 1966, demeurant à L-1471 Luxembourg, 229, route d'Esch, comme gérante de la société pour une durée indéterminée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Schwartz, E. Wernette, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 août 2006, vol. 537, fol. 69, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 septembre 2006.

J. Seckler.

(095499.3/231/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

BON AMI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4640 Oberkorn, 135, avenue d'Obercorn.

R. C. Luxembourg B 79.125.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-cinq.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Madame Adriana Sirb, indépendante, demeurant à L-3249 Bettembourg, 1, rue J.-F. Kennedy; et

2.- Monsieur Germain Schram, employé privé, demeurant à L-3249 Bettembourg, 1, rue J.-F. Kennedy.

Lesquels comparants ont exposé au notaire soussigné et l'ont prié d'acter:

- que la société à responsabilité limitée dénommée BON AMI, avec siège social à L-4640 Oberkorn, 135, avenue d'Oberkorn, a constituée suivant acte reçu par le notaire Blanche Moutrier, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 24 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 591, du 31 juillet 2001;

- que le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale;

- que les comparants sont les seuls associés à concurrence respectivement de quatre cents (400) parts sociales et de cent parts sociales (100) de la société;

- qu'ils décident la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour;

- que décharge pleine et entière est accordée à la gérante pour l'exécution de son mandat;

- qu'ils sont solidairement et indivisiblement tenus du règlement du passif de la société, et investis de tout l'actif de la société;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société.

Les frais et honoraires des présentes sont évalués à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Sirb, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2006, vol. 920, fol. 9, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 août 2006.

A. Biel.

(095709.3/203/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

EASTERN GARDEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6960 Senningen, 122, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 96.062.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(091712.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

FI CAPITAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.852.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 18 août 2006

1. La démission de M. Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.

2. M. Vincenzo Montano, né le 18 juin 1958, à Firenze (Italie), avec adresse professionnelle au 33, rue de la Barrière, L-1215 Luxembourg, est nommé administrateur en remplacement de M. Vincenzo Arno' démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

FI CAPITAL LUXEMBOURG S.A.

R. Scheifer-Gillen / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091735.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

KERBIZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 82.609.

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KERBIZ S.A., ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 82.609, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 1214 du 21 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Carole Charpy, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Katia Roti, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nora Brahimi, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Charpy, K. Roti, N. Brahimi, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 août 2006, vol. 537, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 septembre 2006.

J. Seckler.

(095568.3/231/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

HBI LuxFinCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 110.491.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société HBI, S.à r.l. en date du 27 juillet 2005 que ladite société, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B109.134 et étant l'associé unique de la Société, a changé sa dénomination sociale HALVERTON BABCOCK INDUSTRIAL, S.à r.l. en HBI, S.à r.l.

En date du 13 septembre 2005, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société HBI, S.à r.l. a décidé de transférer son siège social de Z.I. Bombicht, L-6947 Niederanven au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091752.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

ANGLO PLATINUM INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 107.153.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BT08070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature

Gérant

(091786.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

EUROPEAN BUSINESS PARK COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue J. Vannerus.

R. C. Luxembourg B 103.736.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Mathias Wickler, demeurant 17, rue J. Vannerus, L-9289 Diekirch, Monsieur Robert Federspiel, demeurant 11, rue Hicht, L-6238 Bredweiler, et Monsieur Arthur Welter, demeurant 4, rue Nic Greedt, L-1641 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091930.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

HBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 771.000,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.134.

Extrait suite à la démission d'un gérant

Il résulte de la résolution en date du 3 août 2006 que les associés de la Société ont décidé:

- d'accepter la démission de M. Pascal Marty en tant que gérant de la Société avec effet rétroactif à compter du 17 juin 2006, et

- de confirmer en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

* BGP INVESTMENT, S.à r.l., en tant que Gérant Délégué et Gérant A,

* Christophe Davezac, en tant que Gérant Résident et Gérant A,

* Géraldine Schmit, en tant que Gérant Résident et Gérant A, et

* Richard Croft, en tant que Gérant B.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06294. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091764.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

SECARTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 80.338.

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SECARTIS S.A., ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.338, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 janvier 2001, publié au Mémorial C numéro 711 du 1^{er} septembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Carole Charpy, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Katia Roti, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nora Brahimi, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Charpy, K. Roti, N. Brahim, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 août 2006, vol. 537, fol. 68, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 septembre 2006.

J. Seckler.

(095569.3/231/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

INTERINFO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.211.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(091765.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

INTERINFO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.211.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(091767.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

INTERINFO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.211.

Comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07847, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(091763.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

DD PUBLISHING S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 83.316.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 25 juillet 2006 que la démission de M. Eivind Thomsen en tant qu'Administrateur B est acceptée.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

P. Gallasin.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091847.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

**RODABELVUE S.A., Société Anonyme,
(anc. RODABELVUE HOLDING S.A.).**
Siège social: L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 98.344.

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RODABELVUE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 98.344, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 199 du 18 février 2004,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultante, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marco Thorn, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle pourra en outre acquérir et mettre en valeur tous brevets et détenir des marques de commerce et des licences connexes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion et la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

2.- Changement de la dénomination de la société en RODABELVUE S.A. et modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

3.- Modification de l'article 12 des statuts.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide:

- de changer l'objet social par abandon du statut de société holding régi par la loi du 31 juillet 1929; et
- de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 2 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 1).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en RODABELVUE S.A. et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. Premier alinéa.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de RODABELVUE S.A.»

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Melchior, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 août 2006, vol. 537, fol. 57, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 septembre 2006.

J. Seckler.

(095571.3/231/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

PROTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 75.964.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg le 14 2006 juin à 14 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas Wassmer administrateur de sociétés, demeurant au 6, rue St Pierre, CH-Fribourg, et des sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL Ltd, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-London NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Nicolas Wassmer, administrateur de sociétés, demeurant au 6, rue St Pierre, CH-Fribourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 14 juin 2006 à 15 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Nicolas Wassmer a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour PROTOS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091769.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

BURTON FININVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.441.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

96274

VITRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 80.649.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg le 22 mai 2006 à 10 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas Wassmer administrateur de sociétés, demeurant au 6, rue St Pierre, CH-Fribourg, et des sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-London NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Nicolas Wassmer, administrateur de sociétés, demeurant au 6, rue St Pierre, CH-Fribourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 22 mai 2006 à 11 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Nicolas Wassmer a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour VITRAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091771.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

HAPPY GREENS BOURGLINSTER S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6162 Bourglinster, 36, rue de l'Ecole.
H. R. Luxemburg B 46.863.

Auszug aus der Ausserordentlichen Generalversammlung Abgehalten in Bourglinster am 4. Juli 2006

Die Aktionäre der HAPPY GREENS BOURGLINSTER S.A. ernennen Herrn Hans-Jürgen Stecker, zum technischen Geschäftsführer (gérant technique) mit Wirkung vom 10. Juli 2006.

Somit setzt sich der aktuelle Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

- Delegierter und Vorsitzender des Verwaltungsrates sowie Geschäftsführer:

Herr Marc Treichel, Gärtnermeister, wohnhaft in L-6134 Junglinster, 13, rue Lauterbour.

- Verwaltungsratsmitglied und Geschäftsführer:

Herr Thomas Kolb, Bankkaufmann, wohnhaft in L-6421 Echternach, 8, rue Ste. Claire.

- Verwaltungsratsmitglied:

Herr Gerhard Hoor, Schreiner, wohnhaft in D-54298 Gilzem, 8, Meckeler Str.

und als Technischer Geschäftsführer mit Beteiligung an der täglichen Geschäftsführung:

- Herr Hans-Jürgen Stecker, Meister im Baubereich, wohnhaft in D-02894 Reichenbach, Thomas-Müntzer Str. 6

Luxemburg, den 24. Juli 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour HAPPY GREENS BOURGLINSTER S.A.

FIDUCIAIRE TREIS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091792.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

EUROVIANDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 83.503.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091802.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

96275

LCE LUX HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 101.964.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites du 11 août 2006 de l'associé unique de LCE LUX HOLDCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.964 que

- Monsieur Mark A. McDonald, Directeur, né le 1^{er} août 1958 à Medford, Oregon, USA ayant pour adresse 5812w. 148th Place, Overland Park, Kansas 66223, USA;

a été nommé comme gérant et que

- Monsieur Philip H. Loughlin a été révoqué en tant que gérant de la société,

le tout avec effet au 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LCE LUX HOLDCO, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091824.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

WATFORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames.
R. C. Luxembourg B 33.595.

Le bilan au 31 décembre 2005 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06723, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091856.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

PINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 104.893.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé le 13 juin 2006 que:

- OAK INVESTMENT PARTNERS IX, L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à One, Gorham Island, Westport CT 06880, U.S.A.;

- OAK IX AFFILIATES FUND, L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à One, Gorham Island, Westport CT 06880, U.S.A.;

- OAK IX AFFILIATES FUND-A, L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à One, Gorham Island, Westport CT 06880, U.S.A.;

ont transféré avec effet au 13 juin 2006 quatre cent quatre-vingt-quinze (495) parts sociales de la Société à PINK TOPCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117.163, ayant son siège social au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Depuis ce transfert et l'apport en nature de cinq (5) parts sociales à PINK TOPCO, S.à r.l. en date du 13 juin 2006 suite à l'acte notarié du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 13 juin 2006, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg le 9 août 2006, les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

PINK TOPCO, S.à r.l., ayant son siège social à 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, cinq cent parts sociales.	500
Total, cinq cent parts sociales:	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

PINK, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091968.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

96276

SIREJ A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 71.262.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06726, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091859.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

FIDEI FIDUCIAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 117.939.

EXTRAIT

Suite à un changement dans l'actionnariat de la société, la répartition des 250 parts sociales de la société se présente comme suit:

Associés:

- Monsieur Donato Cortesi, demeurant Via ai Ronchi 16 à CH-6943 Vezia	35 parts
- Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant 45, rue du Centre à B-6637 Fauvillers	44 parts
- Monsieur David De Marco, demeurant 12, rue de Medernach à L-9186 Stegen.	44 parts
- Monsieur Alain Lam, demeurant 24, rue Dr. Ernest Feltgen à L-7531 Mersch	127 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091887.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 560.455,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 108.096.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé le 12 juin 2006 que NEW SKIES SATELLITES INTERMEDIATE HOLDINGS, Ltd., une société par actions constituée et régie selon les lois des Bermudes, ayant son siège social à Canon's Court, 22, Victoria Street, P.O. Box HM 1179, Hamilton HM EX, Bermudes, a transféré:

- seize mille treize (16.013) des seize mille treize (16.013) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à SES HOLDINGS (NETHERLANDS) BV, une Besloten Vennootschap. constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, inscrite auprès du Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Haaglanden sous le numéro 27286687, ayant son siège social à 2517 KR 's-Gravenhage, Rooseveltplantsoen, La Haye, Pays-Bas;

Depuis cette date, les parts sociales de la société à responsabilité limitée NEW SKIES INVESTMENTS SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sont désormais réparties comme suit:

SES HOLDINGS (NETHERLANDS) BV, ayant son siège social à 2517 KR 's-Gravenhage, Rooseveltplantsoen, La Haye, Pays-Bas, seize mille treize parts sociales	16.013
Total, seize mille treize parts sociales	16.013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091971.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

FIDUCIAIRE GENERALE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 53.433.

EXTRAIT

Suite à un changement dans l'actionnariat de la société, la répartition des 1.500 parts sociales de la Société se présente comme suit:

Associés	parts sociales
Dan Arendt, demeurant 42 op Fankenacker, L-3265 Bettembourg.	44
Manuel Baldauff, demeurant 54, rue JF Boch, L-1244 Luxembourg	29
Philippe Bruneton, demeurant 5, rue Abraham Lincoln, L-8333 Olm	68
Stéphane Césari, demeurant 90, route de Guentrange, F-57100 Thionville	39
Georges Deitz, demeurant 11, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg	53
Dirk Dewitte, demeurant 17, rue des sports, L-5774 Weiller-La-tour	39
Yves Francis, demeurant 67, rue du Pannebourg, B-6700 Arlon	68
Vincent Gouverneur, demeurant 16, rue du Moulin à Huile à B-6700 Viville	24
Thierry Hoeltgen, demeurant 12, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen	97
Georges Kioes, demeurant 16, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg	44
Raymond Krawczykowski 3, rue P. Witry, L-8044 Strassen	24
Maurice Lam, demeurant 27, rue de Rodembourg, L-6165 Ernster	97
Benjamin Lam, demeurant 68, rue du X octobre, L-7243 Bereldange	53
Sonja Linz, demeurant 179, route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg.	73
Erwan Loquet, demeurant 45, rue Bussière, F-5740 Argancy	39
Olivier Maréchal, demeurant 14, rue Saint Jean, F-57570 Basse-Rentgen	44
Barbara Michaelis, demeurant 8, allée de la jeunesse sacrifiée 1940-1945, L-5863 Hesperange.	68
Sophie Mitchell, demeurant 6, rue Itzig, L-5852 Hesperange	24
Vafa Moayed, demeurant 42, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.	97
Pascal Noël, demeurant 27, rue du Père Conrad, L-1353 Howald	44
Franz Prost, demeurant 29, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg	97
Gilbert Renel, demeurant 22, rue Mathias Weistroffer, L-1898 Kockelscheuer	44
Benoît Schaus, demeurant 64, Neuville, B-6690 Vielsalm.	97
Marie José Steinborn, demeurant 21, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg	53
Eric van de Kerkhove, demeurant 2, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg	97
Johnny Yip, demeurant 25, rue Tresch, L-8373 Howald	44
	1.500

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091868.3//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

SMIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 27.600,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 111.377.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07893, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour SMIP, S.à r.l.

B. Nasr

Gérant

(091929.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

96278

CEFIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.621.

Le bilan (affectation du résultat modifiée) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(091892.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

FLOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 29.369.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Mme Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, M. John Prosser, demeurant 4, Brighton Place, Foxrock, Dublin 18 (Irlande), et M. Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091934.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

GOODRICH TMM LUXEMBOURG B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.441.

Extrait des résolutions des associés de la Société prises en date du 17 juin 2004

En date du 17 juin 2004, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de M. Tim Van Dijk, demeurant à 5, rue Jean Schaak, L-2563, Luxembourg, de son mandat en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 18 juin 2004;
- de nommer M. Hans Van de Sanden, né le 21 juin 1951 à Jutphaas, Pays-Bas demeurant à 6, rue de Holzem, L-4974 Dippach, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant additionnel de classe A de la Société avec effet au 18 juin 2004 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. Hans Van de Sanden, demeurant à 6, rue de Holzem, L-4974 Dippach, Grand-Duché de Luxembourg; gérant de classe A;
- M. Luc Van de Vet, demeurant à 28, avenue Monterey, L-1030 Luxembourg, B.P.1031, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de classe A;
- Mme Janice Allgrove, demeurant à 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérante de classe A;
- Mme Sally Louise Geib, demeurant à 10814, Lederer avenue, Charlotte, NC 28277, USA, gérante de classe B;
- M. Jeannot Jonas, demeurant à 56, rue Grand-Montfleuri, CH-1290 Versoix, Genève, Suisse, gérant de classe B.

Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 12 avril 2006

En date du 12 avril 2006, le Conseil de Gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 26, boulevard Royal, Grand-duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

GOODRICH TMM LUXEMBOURG B.V., S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04252. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091973.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

GOODRICH XCH LUXEMBOURG B.V., S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 26.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.442.

Extrait des résolutions des associés de la Société prises en date du 17 juin 2004

En date du 17 juin 2004, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Tim Van Dijk, demeurant à 5, rue Jean Schaak, L-2563, Luxembourg, de son mandat en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 18 juin 2004;
- de nommer Monsieur Hans Van de Sanden, né le 21 juin 1951 à Jutphaas, Pays-Bas demeurant à 6, rue de Holzem, L-4974 Dippach, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant additionnel de classe A de la Société avec effet au 18 juin 2004 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Monsieur Hans Van de Sanden, demeurant à 6, rue de Holzem, L-4974 Dippach, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Luc Van de Vet, demeurant à 28, avenue Monterey, L-1030 Luxembourg, B.P.1031, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de classe A;
- Madame Janice Allgrove, demeurant à 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérante de classe A;
- Madame Sally Louise Geib, demeurant à 10814, Lederer Avenue, Charlotte, NC 28277, USA, gérante de classe B;
- Monsieur Jeannot Jonas, demeurant à 56, rue Grand-Montfleuri, CH-1290 Versoix, Genève, Suisse, gérant de classe B.

Extrait des résolutions du conseil de gérance prises en date du 12 avril 2006

En date du 12 avril 2006, le Conseil de Gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 26, boulevard Royal, Grand-duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

GOODRICH XCH LUXEMBOURG B.V., S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04241. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091978.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

TERCAS SICAV LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 82.302.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 15 juillet 2005

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réélire, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006, les Administrateurs suivants:

- M. Giovanni Partenza,
- M. Lucio Pensilli,
- M. Paolo Bordi.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réélire PricewaterhouseCoopers, en tant que Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

M. Giovanni Partenza, TERCAS-CASSA DI RISPARMIO DELLA PROVINCIA DI TERAMO S.p.A., Corso S. Giorgio, 36, I-64100 Teramo.

Administrateurs:

- M. Lucio Pensilli, TERCAS-CASSA DI RISPARMIO DELLA PROVINCIA DI TERAMO S.p.A., Corso S. Giorgio, 36, I-64100 Teramo.

- M. Paolo Bordi, Edmond de Rothschild Asset Management, Via Palestro, 24, I-20123 Milano.

Le Réviseur d'Entreprises est:

- PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à Espace Ariane, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 août 2006.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

F. Waltzing / L. Palumbo

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093230.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

NGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 64.060.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 10 juillet 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de nommer comme nouvel administrateur de la société à compter de la date de l'Assemblée: NUTAN (MANAGEMENT) S.A., ayant son siège social au 2^{ème} étage, Abbott Building, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), et inscrite auprès du Registrar of International Business Companies des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 590480.

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Luca Orlandi,
NAIRE (MANAGEMENT) S.A.

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2006;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour NGI S.A.

MERCURIA SERVICES

Signature

un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091936.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

K.T.H. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.930.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, M. Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Mme Tanya Tamone, demeurant 10B, Chemin du Communet, CH-1196 Gland, et M. Alain Segui, demeurant 15, rue du Général Leclerc, F-78430 Louveciennes, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091939.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

NORRFORS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 67.720.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 31 juillet a renouvelé les mandats des gérants.

- M. Lars Lidgren, gérant, Bredgatan 9F, SE-22221 Lund, Suède;

- M. Henri Grisius, gérant, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour NORRFORS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092402.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

GREEN PARK LUXEMBOURG HOLDING 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.184.500,-.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 115.469.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société du 14 août 2006

En date du 14 août 2006, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur John Sutherland, de son mandat en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Lucien Jacobs, né le 6 novembre 1965 à Bergeyk, Pays-Bas, demeurant à 8, rue de Luxembourg, L-8140 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

GREEN PARK LUXEMBOURG HOLDING 1, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091962.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

ALROSA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 93.147.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 août 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs
SHAPBURG Ltd.

QUENON INVESTMENTS LTD.

LIFTWOOD INVESTMENTS LTD.

et du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour ALROSA FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091970.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

ASSETS & EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 11, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 75.164.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 août 2006.

Signature.

(091985.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

MAXIMA EXELL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 52.608.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 août 2006.

Signature.

(091987.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

**CASINO DE JEUX DU LUXEMBOURG - MONDORF-LES-BAINS, LUXEMBURGER SPIELBANK -
BAD MONDORF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5618 Mondorf-les-Bains, rue Flammang.
R. C. Luxembourg B 18.159.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 8 juin 2006

En date du 8 juin 2006, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- de renouveler les mandats des administrateurs actuellement en fonction, à savoir les personnes suivantes:
- Werner Wilhelm Wicker, avec adresse professionnelle à L-5618 Mondorf-les-Bains;
- Guy Harles, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Marianne Gräfin von Brühl, avec adresse professionnelle à L-5618 Mondorf-les-Bains;
- Albert Golmeier, avec adresse professionnelle à L-5618 Mondorf-les-Bains,

jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes pour l'année sociale de la Société clôturée au 31 décembre 2006;

- de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes pour l'année sociale de la Société clôturée au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

CASINO DE JEUX DU LUXEMBOURG - MONDORF-LES-BAINS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091986.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

LA RAMURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 98.681.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992617.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

BMG MEDICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 107.740.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992619.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

G.O. II - LUXEMBOURG WALT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 114.692.

Madame Marjoleine Van Oort, en sa qualité de gérante de la société déclare ce qui suit:

- La société G.O. II - LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., associé unique de la société G.O. II - LUXEMBOURG WALT, S.à r.l. a changé son siège social du 9b, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 août 2006.

M. Van Oort.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092135.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

WATER CUTTING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare Est.
R. C. Luxembourg B 80.921.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2006, réf. LSO-BT05011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

(992624.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

VICTOREX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 105.991.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992643.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

DEDALE PROJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 43.
R. C. Luxembourg B 97.916.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992645.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

QUADRICONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 96.925.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992647.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

ACCORD INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 74.948.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, l'extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 15 novembre 2002, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 14 janvier 2003 doit être lu de la manière suivante:

«L'Assemblée Générale accepte la démission de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

L'Assemblée nomme comme nouveau Commissaire aux Comptes la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.»

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092439.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

LOCASSUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 103.626.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992649.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

CASHTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 98.058.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992652.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

IMMO-WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9708 Clervaux, 9, rue du Parc.

R. C. Luxembourg B 100.273.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 31 août 2006, réf. DSO-BT00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 août 2006.

Signature.

(992796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 août 2006.

CASSEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9519 Wiltz, 48, route d'Ettelbruck.

R. C. Luxembourg B 108.400.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 10 août 2006, réf. DSO-BT00108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CASSEL, S.à r.l.

Signature

(993941.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

HELVETICUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 1, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 101.819.

EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 26 juillet 2006 ont renouvelé les mandats des gérants.

- Monsieur Jean-Marc Bourgeois, gérant, 63, rue Félix de Blockhausen, Luxembourg; signature individuelle et co-signature obligatoire sur tous documents engageant la société.

- Monsieur Reynald Clavien, gérant, 25, rue du Bois, Luxembourg, signature conjointe du gérant technique.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour HELVETICUS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092405.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

KAERZEFABRIK PETERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 101.590.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 10 août 2006, réf. DSO-BT00106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société KAERZEFABRIK PETERS, S.à r.l.

Signature

(993945.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

J.P. GARITTE CONSULTING AND MANAGEMENT ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9672 Niederwampach, Maison 71.

R. C. Luxembourg B 108.383.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 29 août 2006, réf. DSO-BT00193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société J.P. GARITTE CONSULTING AND MANAGEMENT ASSURANCE S.A.

Signature

(993952.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

DUMONG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9010 Ettelbruck, 24, rue de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 108.251.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(994187.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

AstraZeneca LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlinge, 7B, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 20.733.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 juin 2006 que:

1. L'assemblée décide de ré-élire gérant:

- Monsieur Piet Schutyser, né à Gand (Belgique), le 9 avril 1950 et résidant au 32, Marktplein, B-9520 Sint-Lievens-Hautern, Belgique;

- Madame Françoise Bartoli, née à Marseille (France), le 25 avril 1962 et résidant au 39, rue Alphonse Renard, B-1050 Bruxelles, Belgique;

- Madame Béatrice Ronfle-Nadaud, née à Pau (France), le 3 mars 1967 et résidant au 17, rue Alphonse XIII, B-1180 Bruxelles, Belgique.

Les mandats des administrateurs viendront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans l'année 2007.

2. L'assemblée constate que le mandat de l'administrateur Monsieur Luk Vranken est venu à échéance et décide de ne pas renouveler son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092900.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

GRAND BAZAR SCHIRTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch, 19, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 93.173.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(994188.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

OPTIQUE HOSS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 2, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 91.681.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(994189.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 septembre 2006.

SGC, S.à r.l., SOCIETE GENERALE DE CONSTRUCTION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 101.755.

Je donne ma démission avec effet immédiat comme Gérant Administrateur Technique avec n° autorisation 101755 de la Société SGC.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Giovanni Addabbo

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08718. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091988.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

TERVITA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 48.542.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 25 juillet 2006 que:

- Monsieur Paolo Mondia;
- Monsieur Paolo Frey;
- Monsieur Angelo Albisetti;

Ont été réélus administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- Est réélu commissaire pour la même période, la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

- Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092696.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96287

TESCARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.676.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour le conseil d'administration

Signatures

(092328.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

CLOROX (EUROPE) FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.043.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

X. Kotoula

Manager

(092345.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

239 FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 98.147.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

X. Kotoula

Gérant

(092346.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

HELLABY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.990.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 13 juillet 2006, au siège social de la Société, les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

1.1. HERMANUS R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

1.2. SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

1.3. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

2. Le mandat de commissaire aux comptes de Phillip van der Westhuizen, 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, n'est pas renouvelé.

3. CROWN CORPORATE SERVICES, 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092908.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

XSTRATA FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 10.018.000,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 104.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(092347.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

CB LUXEMBOURG III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.740.000,-.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 104.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08313, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(092349.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE SMYRNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 86.818.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 3 mai 2006

A. L'assemblée prend note du changement d'adresse:

- Monsieur Henry Gabay, administrateur, sera désormais à l'adresse Hill Street 27, W1J5LP London UK
- Monsieur Alain Schibl, administrateur, sera désormais à l'adresse Hill Street 27, W1J5LP London UK
- FIDUGROUP HOLDING SAH, administrateur, sera désormais à l'adresse 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg
- FIDAUDIT UK Ltd, commissaire aux comptes, sera désormais à l'adresse Lawford House Albert Place 4TH, N31RL Londres UK

Les résolutions ayant été adoptés à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092657.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.
